

# Les enjeux de la composition du « nouveau Suez »

Mercredi 30 juin 2021, l'assemblée générale de Suez devra dévoiler la répartition des forces au sein du « nouveau Suez » et la place des différents actionnaires.

Conséquence de l'offensive de Veolia, le 14 mai dernier, les deux groupes annonçaient un « accord définitif de rapprochement » et un prix par action relevé à 20,50 euros. Veolia s'engageait également à vendre les actifs nécessaires à la constitution d'un « nouveau Suez » qui serait détenu par la Caisse des Dépôts et les fonds Meridiam et GIP en laissant une part à l'actionnariat des salariés. Mais, si l'on sait déjà que le chiffre d'affaires de la nouvelle entité, concentré sur son activité en France, sera réduit de moitié pour avoisiner les 7 milliards d'euros, on ignore encore la répartition précise de l'actionnariat. Sauf surprise de dernière minute, dans un dossier coutumier des coups de théâtre, Meridiam et GIP devrait respectivement représenter 40 % des parts, et la Caisse des Dépôts 20 %, avant de céder jusqu'à 10 % à l'actionnariat des salariés.

Mais, ce schéma, s'il est confirmé mercredi, posera autant de questions qu'il apportera de réponses. Entre Meridiam, qui avait annoncé sa volonté de monter jusqu'à 80 % du capital, et l'américain GIP qui assumera le leadership effectif ? Les deux fonds n'ont pas la même stratégie : si Meridiam a annoncé s'engager pour 25 ans dans le nouveau Suez, GIP quant à lui a fixé son horizon à cinq ans. Les objectifs à moyen et long termes seront sans doute difficiles à concilier entre deux fonds qui pèseront le même poids. Si certains syndicats souhaitaient une part dévolue à l'actionnariat des salariés équivalent à 11%, ce qui les auraient placés en position de « faiseurs de rois », l'accord ne prévoit à terme qu'une participation à hauteur de 10%, à égalité avec la Caisse des Dépôts. Les salariés joueront-ils le jeu en achetant aussi massivement des titres de leur propre entreprise ?

Avant « l'accord du Bristol », d'autres investisseurs avaient déclaré leur volonté d'investir dans Suez. Si le fonds Ardian a finalement été écarté, la proposition la plus crédible émanait de Remondis, le spécialiste allemand du recyclage. Le troisième groupe mondial, avec plus de 30 000 employés, aurait souhaité monter jusqu'à 40% dans le nouveau Suez. Selon un proche du dossier, l'Allemand « proposait une zone de présence européenne importante au nouveau Suez ; il avait proposé d'apporter un certain nombre de choses dans la corbeille de la mariée, des activités dans l'eau à l'international et des activités déchets qu'il a en France. Il ne venait pas concurrencer en France et souhaitait développer tout ce qu'on peut faire au niveau européen. » Mais le groupe Rethmann, qui détient Remondis, semble bien avoir été écarté des négociations entre Veolia et Suez, sans réelles explications. Même si les Allemands ne semblent pas vouloir « rentrer en force », il leur restera la possibilité de prendre pied dans les nombreuses filiales du nouveau groupe. Si l'assemblée générale de mercredi devait clarifier qui seront les nouveaux propriétaires de Suez, les rapports de force eux mettront sans doute plus de temps à clairement émerger.